

COMITÉ DE TRANSPARENCE 121 – PROCÈS-VERBAL

20.02.2024 – GAL FRIEDEN (01.F.1)

1. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

[REDACTED], sont excusés.

L'ordre du jour est approuvé.

2. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 26.01.2024

Le procès-verbal est approuvé.

3. POINTS RÉCURRENTS

1) Dossiers législatifs:

Le rapport a été transmis aux membres pour information. Comme de coutume, les remarques peuvent être transmises directement à [REDACTED].

2) Plan de recrutement 2023:

[REDACTED] parcourt le document.

Lors de la réunion préparatoire, il a été convenu avec l'administrateur général de faire un graphique : les recrutements budgétés dans l'année en cours par rapport aux recrutements effectivement réalisés. Ces graphiques seront présentés à l'occasion de la prochaine réunion du Comité de transparence. Une partie du plan de personnel pour 2024 a été soumise à l'approbation de [REDACTED] à la fin de la semaine du 12 février 2024. Ces lignes seront ajoutées aux lignes restantes à exécuter du plan de personnel 2023.

[REDACTED] trouve que l'évolution des effectifs est un graphique intéressant. Ce qui l'intéresserait, c'est le montant des dépenses budgétisées pour le personnel au cours de cette période, dans le but de voir clairement ce qui a été réellement dépensé par rapport à ce qui a été budgété (affichage par an). En principe, c'est possible selon [REDACTED], mais cela ne peut pas être cartographié pour le moment. [REDACTED] précise que [REDACTED] a déjà fait l'exercice où l'on visualise le moment présumé où de nouveaux collaborateurs commenceront à travailler [REDACTED]. On peut ajouter ensuite l'impact financier de ce timing à l'analyse.

4. CONTRÔLE BUDGÉTAIRE 2024: POSSIBILITÉ D'UTILISER LES RECETTES D'INTÉRÊTS DU COMPTE DE RÉSERVE

██████ présente ses collègues : ██████, ██████
██
██
██

Lors de la réunion du 26 janvier 2024, on a demandé s'il y avait déjà des progrès dans l'utilisation des produits d'intérêts du compte de réserve. ██████ donne un état d'avancement.

██████████ se demande si le Comité peut discuter de l'affectation des moyens. ██████ répond qu'on poursuivrait ce qui a été proposé lors de la réunion du Comité de décembre 2023. ██████ ajoute que ██████ doit d'abord obtenir l'autorisation avant de pouvoir dépenser des fonds. Nous pouvons toutefois d'ores et déjà nous préparer à effectuer les dépenses.

À la question de ██████ sur le fonctionnement du mécanisme relatif à l'augmentation du budget 2024, ██████ répond que les crédits de recettes de l'État ne sont pas limitatifs. Pour dépenser ces recettes supplémentaires, ██████ doit toutefois obtenir l'autorisation, via un dossier, de ██████ et du ██████. Dans le cas contraire, les recettes supplémentaires de 974.000 EUR seront remboursées à la fin de l'année via les taxes variables.

5. RAPPEL DE LA MÉTHODOLOGIE DU BUDGET MASTER FILE

██████ informe les membres au moyen d'une présentation PowerPoint.

Un certain nombre de stakeholders reçoivent des services de ██████, mais ██████ ne doivent pas les payer. Les dépenses *Others non-contributing* doivent être financées par les stakeholders contributeurs mais ceux-ci ne tirent aucun bénéfice à effectuer cette activité. ██████ souhaite savoir ce que signifie le terme « transfer ». ██████ répond que ce groupe comprend, entre autres, les organisations de patients et le CBIP. Les associations de patients francophones ainsi que néerlandophones reçoivent des subventions de la dotation qui transitent par ██████.

██████ propose d'ajouter un slide supplémentaire lors d'une prochaine présentation et de montrer quelles recettes des stakeholders financent les activités de ██████. ██████ indique qu'il a mentionné certaines données du « budget master file », mais qu'il y avait d'autres colonnes indiquant comment chaque output est financé et quel département est responsable de l'output. Il est possible de regrouper les montants suivant les différentes colonnes.

██████ mentionne un point de discussion du passé concernant les dépenses *Others non-contributing*. ██████ continue à trouver étrange que les stakeholders doivent payer pour des services que ██████ doit offrir gratuitement des autorités publiques à ceux qui en bénéficient. ██████ le note en tant que point d'action qui nécessite une discussion avec le prochain cabinet.

6. BUDGET 2025: FEEDBACK SPF BOSA

██████ explique ce point à l'aide d'une présentation PowerPoint.

██████ remarque que les chèques-repas se sont pas encore inclus dans le budget. Si cette dépense n'est pas approuvée, il y a un déficit de financement. ██████ répond que ce ne sera pas le cas (application d'un arrêté royal), mais qu'il faudra bien faire des économies quelque part.

À politique constante, aucune nouvelle initiative ne pourra être prise. Cela ne signifie pas que le budget pour 2025 doit être une copie du budget de 2024 avec une indexation, d'après [REDACTED]. [REDACTED] continue à souligner qu'il souhaite partir d'un budget réaliste et pas du budget initial de 2024. [REDACTED] répond que de nombreuses décisions restent en suspens jusqu'à la formation d'un nouveau gouvernement. [REDACTED] n'a pas encore donné d'instructions claires sur cette période. [REDACTED] ne veut pas que ce qui s'est passé en 2019 avec un gouvernement en affaires courantes se reproduise. Le budget pour 2020 était celui de 2019 avec l'ajout de l'indexation. [REDACTED] fait savoir que ce point a déjà été discuté pendant la dernière réunion du Comité de transparence. [REDACTED] s'est déjà penchée sur cette problématique avec le cabinet. Il faut préparer un dossier budgétaire et un avis du Comité de transparence à ce sujet est nécessaire. [REDACTED] ajoute que ce n'est pas une nouvelle demande mais qu'elle est pertinente. [REDACTED] demande qu'un budget réaliste et fiable soit préparé pour la fin de l'année, au cas où un nouveau gouvernement avec plénitude de compétence serait formé.

[REDACTED] remarque que le montant des produits d'intérêts n'est pas fixé. [REDACTED] répond que l'économie et les événements mondiaux (comme les élections aux États-Unis) peuvent effectivement avoir un impact sur les produits d'intérêts. En ce moment, les indicateurs sont toutefois positifs. À la question de [REDACTED] de savoir quand l'argent pourrait être utilisé, [REDACTED] répond que le [REDACTED] doit d'abord adapter sa base de données. Une fois cette modification effectuée, le dossier pourra être transmis à [REDACTED] et [REDACTED]. C'est également la première fois que les recettes et les dépenses d'une institution fédérale parastatale peuvent être réévaluées. Il ne peut dès lors pas répondre à sa question pour le moment. Le dossier relatif à l'augmentation du budget avec les produits d'intérêts peut être préparé mais pas encore exécuté. Selon la présidente, deux scénarios sont sur la table. Le premier est l'approbation du dossier. Si le dossier n'est pas approuvé, le second scénario est le budget initial 2024 sans les produits d'intérêts.

[REDACTED] suggère d'anticiper le montant potentiel des produits d'intérêts pour le budget 2026 et d'investir cet argent dans des coûts fixes et uniques. [REDACTED] prend note de sa proposition.

7. BUDGET 2025 : PRÉVISION D'INDEXATION DU BUREAU FÉDÉRAL DU PLAN

[REDACTED] explique ce point à l'aide d'une présentation PowerPoint.

Le Comité de transparence n'a pas de questions.

8. DIVERS

8.1 QUAND FAIT UN PROJET PARTIE D'UN FONDS D'INVESTISSEMENT

[REDACTED] informe les membres au moyen d'une présentation PowerPoint.

[REDACTED] demande si l'on va mesurer le temps qu'un collaborateur consacre à un projet. C'est une donnée importante pour pouvoir calculer le rendement. [REDACTED] répond que c'est mesurable pour les ressources IT. Cependant, il n'est pas encore possible de mesurer le temps que le business et les services de soutien consacrent à un projet. Procéder à cette mesure demande aussi du temps et de l'argent. On effectue une estimation du volume de travail et cette information est transmise aux directeurs généraux et aux directions des différents services de soutien. Le Comité de direction sélectionne les projets et on libère ensuite des jours-hommes par projet. Si l'on ne prévoit pas de jours-hommes, les projets n'avanceraient pas. À la question de [REDACTED] de savoir si cette hypothèse ne pourrait pas être ajoutée au tableau comme une ligne supplémentaire, [REDACTED] fait savoir que c'est possible et que l'estimation est déjà incluse dans les fiches de projet. Après

l'achèvement d'un projet, [REDACTED] tente d'analyser le volume de travail réel. [REDACTED] fait remarquer que le temps consacré par le business aux projets est sous-estimé. Le business a souvent du mal à trouver ce temps.

8.2 LETTRE OUVERTE AU MINISTRE

[REDACTED] fait savoir que le cabinet n'a pas encore donné de réponse.

[REDACTED] regrette que le représentant [REDACTED] ait dû s'excuser peu avant la réunion et demande que la lettre soit rappelée au cabinet.

[REDACTED] clôture la réunion (15h24) et remercie tous les membres pour leur collaboration. La prochaine réunion du comité aura lieu le 29 mars 2024.